

Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aube CODEP 10



Préfecture de l'Aube n° W103000238

Siret n°503 460 98200013

Adresser votre correspondance à :

Gérald PAILLARD

Président CODEP 10

6 rue de l'Étang

10280 FONTAINES LES GRES

Portable : 06 60 92 24 77

e-mail : gerald.paillard10@gmail.com

Objet :

Compte-rendu réunion comité directeur

Lundi 4 novembre 2024 à 10h00

Salle MAA Schuman - Troyes

Présents : Francis CORNETTE, Gérard FABER, Jean-Paul HAUTY, Annie HERARD, Jean-Pierre LAUNAY, Philippe LECLERE, Jean-Marie LEPAGE, Jean-Marie LOIZON, Michèle MARTEAUX, Jean-Louis MAUGARD, Gérald PAILLARD, Michèle RAMBAUD.

Excusé : Jean-Paul GIL.

. Approbation du compte-rendu du 14 octobre 2024 :

A la demande du trésorier, a été ajoutée la phrase relative à la demande de subvention. Ainsi modifié le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

. Préparation AG CoDep

L'AG aura lieu dans la grande salle de la Mairie de Ste Savine, rue Lamoricière. Il faudra apporter l'écran et le vidéo-projecteur qui seront installés par le personnel municipal, de même que la salle. Voir avec la Mairie à quelle heure il faut les apporter - *Gérald*.

Des invitations vont être envoyées par Francis aux 12 membres individuels de l'Aube.

L'adjoint aux sports de la mairie de Ste Savine sera présent.

Se sont déjà excusés : Didier Leprince, Conseiller Départemental et Lisa BEINZE du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, aux Sports et à la Vie Associative (SDJESVA). En cas de non présence du CoReg, Gérald Paillard le représenterait. Les autres personnalités invitées n'ont pas encore répondu.

Un rappel est fait pour les membres du CoDep qui se représentent mais qui n'ont pas encore transmis leur fiche de candidature.

Et il faut voir avec le RCCS pour la préparation de l'apéritif – *Gérald*.

Enfin 26 personnes sont inscrites au repas.

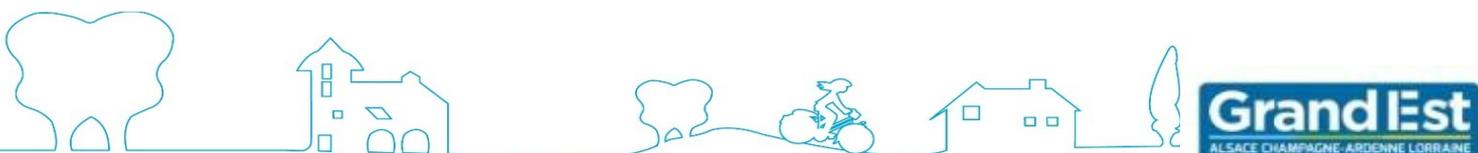
Relecture du diaporama

- Challenge des clubs : c'est un bon reflet de l'activité du cyclotourisme dans l'Aube. Peu de clubs sont à + de 30 % de participants aux randonnées du calendrier, mais cela tient notamment au problème du pourcentage, dans les clubs certains licenciés ne roulent pas ou très peu.
- Rallye l'Aube à vélo : comme pour le reste, les chiffres baissent. Un des problèmes qu'entend souvent Jean-Pierre Launay, c'est que pour faire certains circuits il faut prendre sa voiture pour rejoindre le départ...
- Calendrier 2025 : il manque encore quelques clubs, et Francis Cornette doit contacter 2 ou 3 clubs quand 2 randonnées ont lieu le samedi et le dimanche sur le même week-end, afin d'éviter la concurrence.
- Concours photos : peu de participants cette année et de qualité moindre pour le sujet «Décors du Tour de France dans les villages aubois». Dans le règlement du concours il est stipulé qu'en cas de mauvaise qualité le concours peut être annulé. Les photos seront présentées lors de l'AG. Il faudra ensuite décider si on donne des récompenses cette année, et surtout si on poursuit le concours.

RV est donné à 17 h 30 à la mairie pour la préparation de l'AG.

. Questions diverses :

- Gérald Paillard ne se représente pas au CoReg pour les 4 prochaines années. Mais il continuera à s'occuper



du Circuit des Parcs jusqu'à sa mise en œuvre.

- Lydia Blondeau est la personne à contacter à la FFCT en cas de problème : elle répond à tout et a la main sur tous nos fichiers.
- Francis transmettra sur un disque dur tous les fichiers qu'il gère, notamment pour l'AG, afin que le CoDep soit autonome pour l'année à venir.
- **Gérald** transmettra au trésorier, à la secrétaire et au responsable du Challenge (voir à d'autres personnes en fonction de la future répartition des tâches) ses codes d'accès au site fédéral. Cela permettra de faire les extractions nécessaires pour les listes d'inscription, de récupérer les effectifs des clubs et les statistiques, et surtout de valider les randonnées du calendrier.

. Prochaine réunion :

Mardi 26 novembre 2024 à 9 h 30 à Schuman – Constitution du bureau et des commissions, répartition des tâches.

Le Président du CODEP,
Gérald PAILLARD



La secrétaire du CODEP,
Michèle MARTEAUX

